Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de **TOULON**

Canton de SAINT-CYR-SUR-MER

Nombre de Conseillers 33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2023– 04 - 27

Séance du 4 avril 2023

Diffusée en direct sur la chaine voutube de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

En exercice: 33 Présents

Représentés:

Absent excusé:

26

1

6

L'an deux mille vingt trois, le quatre avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER

réuni à l'Espace Provence sur la convocation et sous la présidence de

Monsieur le Maire.

OBJET:

Etaient présents: Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Adjoints: Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux: Mesdames CIDALE Amandine, GENEVOIS Laura, GROC Cynthia, LARLET-LOIR Evelyne, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, ORSINI Christine, SZOHR Evelyne, Messieurs BAIXE Bruno, GUEGUEN Yannick, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, STOPPOLANI Gilles. VALENTIN Jean-Michel.

DONATION A LA COMMUNE DE M. ALAIN GARCIA

Etaient représentés :

TABLEAU DE M. PAUL ETIENNE Conseillers Municipaux: Mesdames GIACALONE Sabine (procuration à Madame Christine ORSINI), NEVIERE-MAESTRONI Mireille (procuration à Monsieur Gilles STOPPOLANI), ROCHE-SANNA Corinne (procuration à Monsieur Yvan MAUBE), Messieurs AÏSA Olivier (procuration à Monsieur Jacques LEPACHELET), OLIVIER Dominique (procuration à Madame Laura GENEVOIS), ROCHE Jean-Paul (procuration à Monsieur Christian PEYRARD).

Etait absent excusé:

Conseiller Municipal: Monsieur Dominique HOCQUET

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur: Monsieur VALENTIN

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accepter la donation faite à la Commune par Monsieur Alain GARCIA, d'une huile sur tableau de 1948 − Dimensions 78 x 105 cm, intitulée « Chemin des douaniers, la Capelude, la Madrague » de l'artiste peintre Paul ETIENNE, pour une valeur estimée à 1 500 €.



Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède

Décide d'accepter la donation faite à la Commune par Monsieur Alain GARCIA, d'une huile sur tableau de 1948 − Dimensions 78 x 105 cm, intitulée « Chemin des douaniers, la Capelude, la Madrague » de l'artiste peintre Paul ETIENNE, pour une valeur estimée à 1 500 €.

Autorise le Maire à signer l'acte authentique correspondant, formalisant ladite donation.

Ainsi fait et délibéré Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme

Le Maire Le Secrétaire de Séance

Philippe BARTHELEMY Yannick GUEGUEN